

**POLE ENFANCE & ACTION EDUCATIVE  
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

**RESTAURATION SCOLAIRE : TARIFS ELEVES**

*Groupe scolaire Jacques Prévert*

	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarif plafond	Tarif Fixe
Tarif repas QF inférieur ou égal à 800 € *				1,00 €
Tarif repas QF supérieur à 800€	0,315%	3,30 €	5,10 €	
Tarif pause méridienne	0,015%	0,12 €	0,30 €	

**\* Dispositif de l'état "Cantine à 1€"**

**RESTAURATION SCOLAIRE :  
TARIFS COMPLEMENTAIRES ENFANTS ET ADULTES**

	TARIF
Panier-repas pour les PAI alimentaires (participation complémentaire au frais de fonctionnement)	1,50 €
Supplément élève domicilié dans les autres communes (hors dispositif "cantine à 1€" et élève de la classe ULIS)	1,90 €
Pénalité pour non-réservation	1,50 €
Enseignant et personne extérieure	6,60 €

**PRESTATIONS RESTAURATION SCOLAIRE  
PREPAREES ET LIVREES A DES SERVICES EXTERIEURS**

	TARIF	
Crèche intercommunale (SIVU)	Repas	4,15 €
	Collation	0,80 €

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)**

	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarif plafond
Tarif APS au 1/4 d'heure	0,065%	0,30 €	1,10 €
Goûter			0,81 €
Petit-déjeuner			0,81 €

**PENALITÉ POUR NON RESPECT DU REGLEMENT ACM - TARIF 2023-2024**

	TARIF
Pénalité pour le non-respect du règlement des Accueils collectifs de mineurs (ACM) (défaut d'inscription, récupération des enfants après la fermeture des services à la Maison de l'enfance, ...)	20,00 €